



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

Déclaration de Politique Monétaire du deuxième trimestre 2014

Le Comité de Politique Monétaire vient de tenir sa deuxième réunion ordinaire de l'année 2014 au cours de laquelle il a analysé les développements de la conjoncture économique nationale et internationale du premier trimestre 2014 ainsi que les perspectives macroéconomiques pour le reste de l'année.

Le Comité a constaté ce qui suit :

L'activité économique mondiale qui s'est globalement affermie en 2013 s'est poursuivie au premier trimestre 2014 en raison notamment de la reprise économique dans les pays avancés. Elle pourrait s'accélérer légèrement pour atteindre 3,6 p.c. en 2014 contre 3,0 p.c. en 2013. La reprise de l'activité économique concerne également les pays émergents et en développement.

Les perspectives pour le reste de l'année 2014 montrent une amélioration de la croissance dans les pays avancés à l'exception du Japon. Ce redressement serait tiré par le raffermissement de l'économie américaine et dans la zone euro suite à la réduction du durcissement budgétaire et aux politiques monétaires accommodantes mises en œuvre par leurs banques centrales.

Dans les économies émergentes et en développement, la croissance serait liée à l'amélioration de la conjoncture internationale, à la hausse de la demande intérieure et, particulièrement, à la relance de l'activité économique dans les économies avancées.

Concernant l'inflation, les prévisions macroéconomiques au niveau mondial montrent une tendance baissière liée au recul des cours des produits de base, en particulier le pétrole et les produits alimentaires.

Globalement, une accélération de la croissance économique serait enregistrée en 2014 dans les pays de la Communauté Est Africaine (CEA). Dans tous les pays de la Communauté Est Africaine, les taux d'inflation ont baissé en liaison avec de bonnes productions agricoles, une baisse des prix des produits de base importés et des politiques monétaires accommodantes mises en œuvre par les banques centrales de la CEA.

Au Burundi, la croissance du PIB en 2014 (5,4 p.c.) serait tirée par l'augmentation de la production des secteurs primaire et secondaire tandis que le secteur tertiaire connaîtrait une décélération. Dans un environnement de maîtrise de l'inflation tant mondiale que régionale, l'inflation au Burundi pourrait rester faible (6,6 p.c.) en 2014.

Au niveau des finances publiques, les recettes et dons du premier trimestre 2014 ont enregistré une baisse alors que les dépenses publiques ont progressé, dégagant ainsi un déficit qui a été financé principalement par la dette intérieure dont une grande partie par les avances de la BRB au Trésor. Cette contreperformance est expliquée en grande partie par la révision de la loi fiscale concernant notamment le crédit d'impôt, les exonérations et la baisse du taux d'imposition sur les revenus.

S'agissant du secteur extérieur, la balance des paiements reste marquée par un déficit du compte courant lié à la détérioration du solde de la balance commerciale et à la baisse des transferts courants. Ce déséquilibre s'accentuerait en 2014 en dépit de l'augmentation des exportations consécutive à une campagne café plus abondante en 2014.

Le taux de change est resté stable au cours du premier trimestre 2014 grâce aux interventions de la BRB sur le marché interbancaire de devises.

Au niveau du marché monétaire, la liquidité bancaire s'est sensiblement accrue au cours du premier trimestre 2014 avec comme conséquence le recul du volume de refinancement des banques par la Banque Centrale et des taux d'intérêt sur ce marché.

La base monétaire a dépassé de 6,9 p.c. la cible pour le premier trimestre 2014 fixée dans le cadre du programme économique et financier. Ce dépassement est lié aux avoirs extérieurs nets qui ont largement dépassé la cible, les avoirs intérieurs nets s'étant établis en deçà du plafond à fin mars 2014.

Les indicateurs de la santé et de la stabilité financière se sont en général améliorés par rapport à l'année précédente. Les banques sont restées suffisamment capitalisées et les crédits à l'économie ont légèrement augmenté. Toutefois, une légère détérioration du portefeuille des banques a été observée par rapport à la même période de l'année précédente.

Compte tenu de ces récents développements et des perspectives économiques mondiales, régionales et nationales qui montrent une amélioration de la croissance économique et un ralentissement de l'inflation en 2014, la BRB devra suivre de près l'évolution des facteurs inflationnistes de manière à prendre des mesures qui s'imposent dans les domaines de sa compétence en adaptant constamment la politique monétaire à la conjoncture économique.

A cet égard :

- 1° la BRB veillera au respect du plafond des avances à l'Etat dans les limites convenues en vue de les ramener à zéro pourcent en 2016;
- 2° La BRB entend élargir la gamme des instruments de politique monétaire pour accroître l'efficacité des taux d'intérêts et stimuler le financement des investissements à moyen et long termes ;
- 3° La BRB continuera d'intervenir sur le MID pour lisser la volatilité du taux de change, tout en maintenant un niveau minimum de réserves officielles couvrant 4,5 mois d'importations de biens et de services correspondant au critère de convergence de la CEA ainsi que le niveau plancher des Avoirs Extérieurs Nets fixé dans le Programme Economique et Financier;

- 4° La BRB interviendra sur le marché monétaire pour réguler la liquidité bancaire en vue de contenir la croissance de la base monétaire dans les limites du Programme Economique et Financier;
- 5° Elle restera par ailleurs vigilante aux évolutions de la conjoncture économique pour prendre des mesures appropriées en vue d'assurer la stabilité des prix et du système financier.

Fait à Bujumbura, le 15 mai 2014

Le président du Comité de Politique Monétaire

Jean CIZA

Gouverneur.

